Protection sociale en Europe. Rapport 1995

1995/2289(COS) - 31/10/1995 - Document de base non législatif

-OBJECTIF : Ce document a pour objectif de faciliter les échanges entre Etats membres sur les développements des systèmes de protection sociale européens, essentiellement en vue d'aider les décideurs politiques et les partenaires sociaux à faire les bons choix en la matière. -CONTENU : Le présent rapport vise à mieux faire comprendre aux Etats membres les possibilités d'évolution de leurs systèmes respectifs de protection sociale. Il se penche en particulier sur les points suivants : .les systèmes de protection sociale dans l'Union, .l'adaptation au changement : réformes récentes et développements clé, .les tendances dans les systèmes de protection sociale et leurs financements, .les systèmes de compensation au chômage et les motivations pour chercher un emploi, .les réformes dans les systèmes de soins de santé, .la protection sociale et les travailleurs indépendants, .la protection sociale et les responsabilités afférentes. Le rapport s'est en particulier penché sur les liens entre protection sociale et emploi tout en mettant en exergue l'élément "coût". Il analyse à cet effet le taux des prestations de chômage versées dans les différentes parties de l'Union par rapport aux rémunérations perçues dans le cadre d'une activité professionnelle. Il note, à propos du coût, que les dépenses de protection sociale ont tendance à croître par rapport au PIB dans tous les Etats membres de l'Union, alors que les économies nationales ont tendance à entrer en récession. Il constate parallèlement que, pour réduire le coût de la protection sociale, les Etats membres ont pris un ensemble de mesures motivées par un double souci, celui de réduire la dépendance observée vis-à-vis de ces systèmes et celui de maintenir l'aide fournie à aux personnes les plus démunies par les pouvoirs publics, tout en manifestant la volonté de minimiser les abus potentiels. Il étudie plus particulièrement deux aspects de la protection sociale qui prennent actuellement une importance croissante, à savoir d'une part l'accès des travailleurs indépendants aux assurances et à l'aide sociale et, d'autre part, les modalités de protection sociale prévues pour toutes les personnes (les femmes surtout) qui doivent abandonner pour un temps un travail rémunéré ou réduire leurs heures de travail pour raisons familiales. Il attire enfin l'attention sur un phénomène essentiel pour le futur de la protection sociale, et qui est celui du vieillissement de la population et de ses conséquences sur l'explosion des dépenses de santé.